

Métropole du Grand Paris

Née le 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) est une intercommunalité de près de 7,5 millions d'habitants. Elle réunit Paris, 3 départements de petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et 7 communes de grande couronne.

Présentation

La Métropole du Grand Paris (MGP) regroupe **131 communes**.

Elle comprend **12 territoires** : Paris et 11 établissements publics territoriaux (EPT).

Le Blanc-Mesnil est intégré dans l'EPT [Paris Terres d'Envol](#).

La MGP a le statut juridique d'**établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) avec sa propre fiscalité.

Fonctionnement

La MGP et les EPT forment une **intercommunalité à 2 niveaux**.

La Métropole a des compétences d'**élaboration** et de **planification** des politiques publiques (niveau 1).

La Métropole et les EPT partagent des compétences de **mise en œuvre** et de **gestion** de ces politiques (niveau 2).

La MGP s'appuie sur le Conseil de Métropole qui définit la répartition des compétences de niveau 2.

Compétences

Un **projet métropolitain** dresse les **orientations générales** de la politique conduite par la MGP.

5 compétences obligatoires lui ont été transférées par ses communes membres, de 2016 à 2018 :

- Aménagement de l'espace métropolitain
- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Politique locale d'habitat
- Protection, mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La MGP peut obtenir une délégation de compétences en matière de logement et un transfert de grands équipements et d'infrastructures par l'État.

Élus métropolitains

Le Conseil de métropole est l'assemblée délibérante de la MGP. Il est composé de **208 membres** élus au **suffrage universel direct** lors des élections municipales, avec au moins un représentant par commune.

Patrick Ollier, maire de Rueil-Malmaison, a été réélu à la **présidence** de ce conseil, le 9 juillet 2020.

Votre élu au Blanc-Mesnil est **le maire Thierry Meignen**.

À savoir

[Découvrez l'histoire du Grand Paris de 1860 à aujourd'hui](#)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi

Vendredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi

09:00–11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).